



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, j'aimerais, dans les pages qui suivent, vous résumer la situation financière de la municipalité selon les quatre points suivants:

- I- Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, tel qu'établis par le rapport du vérificateur.
- II- Les indications préliminaires sur la situation financière de l'année en cours.
- III- La rémunération des élus.
- IV- Les orientations générales du prochain budget.

I - Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 et le rapport du vérificateur.

A) États des résultats du fonds d'administration au 31/12/2014.

Revenus totaux:	1,450,155\$
Charges totales:	923,554\$
Excédent de l'exercice:	526,601\$

B) État du surplus du fonds d'administration

Surplus libre au 1 ^{er} janvier 2014:	467,421\$
Excédent des recettes sur les dépenses:	526,601\$

Surplus libre au 31 décembre 2014 : 994,022\$

C) Rapport du vérificateur.

Le rapport du vérificateur, en date du 1^{er} mai 2014, indique que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la municipalité. Ce rapport peut être consulté au bureau municipal.

II - Les indications préliminaires sur les résultats de l'exercice financier 2015.

La projection des revenus et des dépenses au 31 décembre 2015 nous permet de prévoir que nous terminerons l'année avec des revenus d'environ 1,841,000\$ et des dépenses d'environ 1,373,000\$ pour un surplus d'environ 468,000\$.

Au programme triennal d'immobilisation 2015-2016-2017 le conseil municipal avait prévu effectuer des dépenses de 150,000\$ pour la rénovation du Centre communautaire et de 275,000\$ pour l'achat d'un camion citerne, mais ces dépenses n'ont pas été effectuées, c'est ce qui explique que le surplus prévu est aussi élevé. Cependant ces sommes seront très probablement appropriées au budget 2016 car le conseil à l'intention de présenter une programmation de travaux, dans le cadre du remboursement de la taxe d'accise pour la réfection du Centre communautaire et les travaux pour l'élaboration d'un devis technique pour l'achat d'un nouveau camion citerne vont bon train.

Notez que ces chiffres sont des prévisions au 31 décembre 2015 et que les chiffres exacts ne seront connus que lors du dépôt, par le vérificateur, du rapport financier 2015, au printemps 2016.

La municipalité de Sainte-Justine-de-Newton n'a pas d'emprunt en cours, donc pas de service de la dette au rapport financier.

Lors du dépôt du sommaire du rôle en septembre dernier, l'évaluation imposable de la municipalité était de 172,001,000\$, soit une augmentation de 697,300\$ par rapport à l'an dernier.

III- La rémunération des élus.

Pour l'année 2015, conformément à la Loi sur la rémunération des élus municipaux ainsi qu'au règlement numéro 331, la rémunération de base de la mairesse est de 10,530\$ et son allocation de dépenses est de 5,265\$. La rémunération annuelle des conseillers est de 3,030\$ et l'allocation de dépenses est de 1,515\$. En plus de cette rémunération de base, la mairesse a droit à une rémunération additionnelle de 100\$ et une allocation de dépenses non imposable de 50\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire, et à laquelle elle est présente. Chaque conseiller a droit à une rémunération additionnelle de 33\$ et une allocation de dépenses non imposable de 17\$ pour chaque séance légalement convoquée autre qu'une séance ordinaire et à laquelle il est présent.

De plus, à titre de membre du Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, la mairesse reçoit une rémunération de 149.33\$ et une allocation de dépenses de 74.67\$ par séance et en tant que membre d'un comité elle reçoit une rémunération de 107.00\$ et une allocation de dépenses de 53.50\$.

IV - Les orientations générales du budget 2016

L'année 2015 sera bientôt chose du passé, ce qui signifie que les membres du Conseil doivent planifier un nouveau budget pour 2016.

Suite aux démarches entreprises, l'achat d'un camion citerne devrait se concrétiser en 2016. Nous procédons lentement et avec prudence dans ce dossier, étant donné le montant à investir.

Les réparations au Centre communautaire devraient se faire à l'été 2016. Une partie de la subvention TECQ servira à payer pour cette dépense. Les toilettes pour hommes seront modifiées et déplacées. Certains changements seront aussi apportés à l'entrée, ainsi que des réparations à des poutres de soutien.

Les montants restants de la TECQ serviront aux réparations de nos chemins. Il reste encore à décider où cet argent sera investi.

Sans doute avez-vous constaté l'ajout d'une remise à sel à l'arrière du bureau municipal. Bien qu'inscrit au budget pour l'année 2015, ce projet a aussi été rendu possible grâce au travail bénévole apporté par les Conseillers et certains citoyens.

Pour 2016, nous en sommes à planifier l'achat d'un tracteur qui pourrait servir au chargement du sel dans les camions en hiver et autres travaux durant l'été.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 seront adoptées au cours du mois de décembre à une séance spéciale dont la date sera fixée à la séance ordinaire du 8 décembre 2015.

La liste des contrats comportant une dépense de 25,000\$ et plus, conclus par la municipalité depuis le 11 novembre 2014, est déposée en annexe de ce rapport.

Merci à tous de votre attention.

Gisèle Fournier, mairesse

Le 10 novembre 2015

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25,000\$

Depuis le dernier rapport de la mairesse sur la situation financière, la municipalité a accordé les contrats de plus de 25,000\$ suivants :

- 1.- Robert Daoust & Fils Inc., pour la cueillette, le transport et l'enfouissement des déchets pour l'année 2016, pour un montant de 74 260.90\$.
- 2.- Centre de gestion de l'équipement roulant, pour la location d'un camion de déneigement, pour un montant de 42,434.23\$.
- 3.- Sifto Canada, pour la fourniture de sel à déglacer au montant de 95.12\$ la tonne métrique.
- 4.- Les Puits Artésiens Gaston Lefebvre Inc. pour la location d'emplacement et d'équipement et pour divers travaux de voirie pour un montant total de 27,444.33\$.